

Rapport sur les résultats ministériels 2020-2021

**Centre d'analyse des opérations et
déclarations financières du Canada**

L'honorable Chrystia Freeland, C.P, députée
Vice-première ministre et ministre des
Finances

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada,
représentée par la ministre des Finances, 2021

Numéro de catalogue FD2-4E-PDF

ISSN 2560-8932

Le présent rapport est publié dans les deux langues officielles séparément.

Il est disponible sur le site Web de CANAFE à l'adresse <http://www.canafe-fintrac.gc.ca>.

Table des matières

Message de la directrice et présidente-directrice générale	1
Coup d'oeil sur les résultats	3
Résultats : ce que nous avons accompli	12
Responsabilité essentielle : Assurer la conformité avec la législation et la réglementation sur la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes	12
Responsabilité essentielle : Production et communication de renseignements financiers.....	17
Services internes	22
Analyse des tendances en matière de dépenses et de ressources humaines	26
Dépenses réelles	26
Ressources humaines réelles	28
Dépenses par crédit voté	30
Dépenses et activités du gouvernement du Canada.....	30
États financiers et faits saillants des états financiers	30
Renseignements ministériels	34
Profil organisationnel	34
Cadre de présentation de rapport	34
Raison d'être, mandat et rôle : qui nous sommes et ce que nous faisons	34
Contexte opérationnel.....	35
Renseignements connexes sur le Répertoire des programmes.....	35
Tableaux de renseignements supplémentaires.....	35
Dépenses fiscales fédérales	35
Coordonnées de l'organisation.....	35
Annexe : Définitions	36
Notes en fin d'ouvrage	40

Message de la directrice et présidente-directrice générale

J'ai eu l'honneur d'avoir été nommée directrice et présidente-directrice générale du Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada (CANAFE) en novembre 2020, et je suis fière de présenter au Parlement et aux Canadiennes et Canadiens le rapport sur les résultats ministériels de CANAFE pour 2020-2021.



Je souhaite remercier ma prédécesseur, Nada Semaan, et lui témoigner ma reconnaissance pour son formidable leadership durant les sept premiers mois d'activités visés par le présent rapport et pour l'incroyable dévouement dont elle a fait preuve, tout au long de son mandat, pour transformer CANAFE en employeur de choix, en organisation plus ouverte et transparente, et en chef de file réputé de la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement d'activités terroristes à l'échelle internationale.

La pandémie mondiale a eu des répercussions considérables sur les opérations de CANAFE, tout comme sur les Canadiens et les Canadiennes partout au pays. Grâce à la détermination et aux efforts soutenus de son personnel, CANAFE a rapidement et efficacement mobilisé et réorienté ses activités au début de la pandémie pour être en mesure de remplir ses mandats essentiels en matière de renseignement financier et de conformité tout en veillant à la sécurité de ses employés et de ses espaces de travail.

Il n'aurait pas été possible pour CANAFE d'obtenir de tels résultats en pleine pandémie sans le dévouement des entreprises de partout au pays. Malgré les restrictions sanitaires mises en place dans les provinces et territoires du Canada tout au long de l'année, les entreprises ont continué à déclarer une grande quantité d'opérations douteuses, ce qui nous a permis de continuer la production de nos communications de renseignements financiers exploitables à l'intention des services de police, des organismes d'application de la loi et des organismes de sécurité nationale du Canada, à l'appui de leurs enquêtes sur le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes.

Dans les périodes d'incertitude, les renseignements financiers du Centre sont plus importants que jamais, car les criminels et les terroristes cherchent à tirer profit de la situation pour s'enrichir et faire avancer leurs projets illicites. Au cours de la période visée par le rapport (2020-2021), CANAFE a fourni 2 046 communications de renseignements financiers exploitables à l'appui d'enquêtes liées au blanchiment d'argent, au financement des activités terroristes et aux menaces envers la sécurité du Canada. Dans le contexte de la pandémie, le Centre a réussi à produire un nombre de communications pratiquement égal à celui des années précédentes.

Nous avons aussi étroitement collaboré avec les entreprises au cours du dernier exercice pour mettre en œuvre des changements législatifs et réglementaires importants, dont certains sont entrés en vigueur en 2020, alors que d'autres le seront en 2021. Ces changements renforcent le régime national de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes en l'étendant aux entreprises se livrant au commerce de monnaie virtuelle et aux entreprises de services monétaires étrangères, en appliquant à tous les secteurs d'activités les obligations relatives aux bénéficiaires effectifs et aux personnes politiquement vulnérables, ainsi qu'en rendant obligatoire pour toutes les entreprises assujetties à la *Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes* la déclaration au Centre des opérations en monnaie virtuelle de 10 000 \$ ou plus.

En fin de compte, nos employés constituent notre plus grande force. Sans eux, nous ne pourrions honorer nos engagements envers la population canadienne. Malgré la pandémie mondiale, les membres du personnel du CANAFE ont fait preuve d'une grande résilience et se sont pleinement investis pour protéger le secteur financier canadien et prémunir les Canadiennes et Canadiens contre l'exploitation criminelle. Dans des circonstances très difficiles, leur volonté de servir et de protéger la population canadienne a été une véritable source d'inspiration.

Sarah Paquet
Directrice et présidente-directrice générale

Coup d'œil sur les résultats

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2020-2021	Dépenses prévues 2020-2022	Autorisations totales utilisables 2020-2021	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2020-2021	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2020-2021
56 809 452	62 211 026	80 283 212	61 710 955	-500 072

Ressources humaines (équivalents temps plein)

Équivalents temps plein prévus 2020-2021	Équivalents temps plein réels 2020-2021	Écart (nombre d'équivalents temps plein réels moins nombre d'équivalents temps plein prévus) 2020-2021
372	390	18

CANAFE continue de concrétiser sa vision et ses priorités stratégiques fondées sur trois piliers qui, ensemble, lui permettent d'atteindre son objectif qui est d'assurer la sécurité des Canadiens et de protéger l'économie à titre de chef de file réputé de la lutte mondiale contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes.

Sous les piliers généraux visant : 1) à promouvoir une culture de responsabilisation 2) à préparer CANAFE pour l'avenir et 3) à collaborer pour renforcer les résultats, le Plan stratégique de CANAFE prévoit les six priorités dont le sommaire est présenté ci-dessous, ainsi que quelques-unes des mesures stratégiques clés qui permettront au Centre de mener à bien sa vision.

Pilier 1 : Promouvoir une culture de responsabilisation

L'objectif de CANAFE est d'avoir un effectif résilient et agile qui se sent responsable de la réalisation des priorités du Centre dans une culture qui valorise la diversité, la collaboration, le civisme et le comportement éthique.

Priorités de CANAFE	Résultats atteints en 2020-2021
<p>Maximiser le potentiel de nos employés</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Au moyen d'activités de mobilisation adaptées et d'initiatives solides de gestion des personnes, CANAFE continue d'attirer, de former et de maintenir en place et de maximiser la contribution de son effectif talentueux et dévoué. • En 2020-2021, CANAFE a poursuivi la mise en œuvre de sa Stratégie quinquennale de Personnes et culture, intitulée <i>Nos talents, notre avenir</i>, lancée en 2019. Fondée sur la vision et les priorités établies dans le Plan stratégique de CANAFE, la stratégie <i>Nos talents, notre avenir</i> est axée sur : la promotion d'une culture de responsabilité par l'autonomisation et le changement; la préparation de CANAFE pour l'avenir grâce à la croissance et à la modernisation continues; la collaboration en vue de bonifier les résultats. • Pendant l'année, CANAFE a accéléré la modernisation de sa directive sur les modalités de travail souples, les congés et les heures supplémentaires. Il s'est notamment engagé à accroître la mobilité de l'effectif du Centre au moyen d'outils, de technologies et d'horaires de travail flexibles. Pour ce faire, il a pris rapidement des mesures, dès février 2020, telles que la diffusion de son nouveau guide sur le télétravail et la mise en œuvre de processus et d'outils dans l'ensemble du Centre. Pièces maîtresses de sa réponse rapide à la pandémie, ces mesures ont permis à CANAFE de continuer à remplir son mandat principal dans le cadre du régime canadien de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes. • Au début de l'année 2020, CANAFE a également lancé un exercice de renouvellement de l'ensemble des politiques et du cadre de gestion des personnes pour avoir en main des politiques, des procédures et des outils lui permettant de gérer de façon efficace et efficiente ses ressources humaines. Dans le cadre de cet exercice, CANAFE a réalisé une refonte du processus de dotation afin de moderniser le régime de dotation du Centre. Le nouvel ensemble de politiques de dotation compte cinq nouveaux instruments de politique, qui portent sur la dotation et le recrutement, ainsi que sur les langues officielles. Cet ensemble aidera à moderniser et à simplifier les activités de dotation et à accroître la capacité du Centre à trouver et à embaucher les meilleurs talents.

	<ul style="list-style-type: none"> • Pour rentabiliser ces bons résultats et renforcer le plan d’action donnant suite au Sondage auprès des fonctionnaires fédéraux (SAFF) à CANAFE, un groupe de travail du mieux-être et de la culture en milieu de travail dirigé par des employés a élaboré un plan d’action sur le mieux-être et la culture en milieu de travail pour l’exercice 2021-2022. Ce plan contient plusieurs initiatives étoffées regroupées sous quatre thèmes clés : le leadership conscient; la communication ouverte et la transparence; le milieu de travail sain, respectueux et inclusif; l’acquisition, le perfectionnement et le maintien en poste des talents.
<p>Assurer la transparence par l’entremise des résultats et du rendement</p>	<ul style="list-style-type: none"> • CANAFE est une organisation qui valorise une culture de responsabilisation entre collègues et envers la population canadienne. • En 2020-2021, CANAFE a continué de mettre l’accent sur la transparence des rapports sur les résultats et le rendement en améliorant les indicateurs et en fournissant des définitions plus claires des variables déclarées et suivies au fil du temps. Ces efforts lui permettront de remplir son mandat de lutte contre le blanchiment d’argent et le financement des activités terroristes avec le plus d’efficacité et d’efficience possible et de mieux harmoniser sa mesure du rendement avec les normes de l’ensemble du gouvernement. • Pour s’assurer que ses mécanismes d’examen et d’évaluation des programmes amènent à se pencher sur les secteurs les plus exposés aux risques, qui pourraient nuire à la capacité du Centre à atteindre ses objectifs et à obtenir les résultats voulus, CANAFE a lancé sa première mission d’examen interne et d’évaluation, telle qu’elle est énoncée dans son plan d’évaluation et d’examen de la gestion fondé sur les risques. • Enfin, CANAFE a également collaboré activement avec le Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement. Après avoir participé à la première vague d’examens menés par le Comité, le Centre a vérifié auprès d’autres membres de la communauté de la sécurité et du renseignement qu’il était bien transparent et réceptif aux demandes de renseignements du Comité. De plus, CANAFE a répondu aux demandes de l’Office de surveillance des activités en matière de sécurité nationale et de renseignement, notamment en ce qui concerne les renseignements qui ont été communiqués en vertu de la <i>Loi sur la communication d’information ayant trait à la sécurité du Canada</i> et la <i>Loi visant à éviter la complicité dans les cas de mauvais traitements infligés par des entités étrangères</i>.

Pilier 2 : Préparer CANAFE pour l'avenir

L'objectif de CANAFE est de maintenir un milieu de travail qui appuie l'innovation et fournit le soutien et les outils – en particulier l'information et les données – lui permettant d'approfondir ses analyses et ses méthodes.

Priorités de CANAFE	Résultats atteints en 2020-2021
<p>Moderniser le milieu de travail</p>	<ul style="list-style-type: none"> • CANAFE s'en remet à une infrastructure de technologies de l'information de pointe pour la réception, le stockage et la protection de plus de 30 millions de nouvelles déclarations d'opérations financières chaque année. L'infrastructure permet également aux analystes du renseignement de filtrer les informations, de les analyser et de générer des renseignements financiers exploitables destinés aux services de police, aux organismes d'application de la loi et aux organismes de sécurité nationale au Canada. • En réponse à l'évolution rapide de la pandémie au début de 2020, et tout au long du dernier exercice, CANAFE s'est assuré qu'il disposait des outils, des technologies et des systèmes lui permettant de continuer de s'acquitter en toute sécurité de ses mandats essentiels en matière de renseignement et de conformité. • Comme le Centre a acheté et fourni à tous les membres de son personnel des appareils mobiles, le nombre de ces appareils a augmenté de 80 % au cours des premiers mois de la pandémie. Le Centre a en outre reconfiguré son espace de bureau, y compris ses connexions réseau existantes, et a mis en place de nouvelles technologies lui permettant de respecter les directives de la santé publique locale et de protéger la santé et la sécurité de son personnel. Ces efforts extraordinaires, et de nombreux autres déployés par les professionnels de la GI-TI de CANAFE, avec le soutien de l'équipe de la sécurité des TI de CANAFE et Services partagés Canada, ont jeté les bases solides dont le Centre avait besoin pour continuer d'obtenir le même niveau de résultats, sans interruption, pour ses partenaires du régime et les Canadiens tout au long de la pandémie. • Depuis quelques années, CANAFE s'affaire également à mettre à niveau ses systèmes d'analytique. Ces travaux comprennent saisir et affiner les exigences complexes en matière de renseignements, la détermination des principaux processus opérationnels qui doivent être simplifiés ainsi que la mise en œuvre d'un certain nombre d'éléments fondamentaux. Le Centre continue de se concentrer sur la modernisation de ses systèmes de technologie de l'information afin de suivre le rythme de l'innovation technologique rapide observée dans le secteur financier et dans tous les secteurs dans le monde entier. • La modernisation des systèmes d'analytique de CANAFE s'inscrit dans une vaste stratégie numérique pluriannuelle mise au point en mars 2021. Cette

	<p>stratégie, qui vise à transformer le Centre en organisation numérique de premier plan, repose sur l'adoption de solutions souples centrées sur les clients, à l'intention des intervenants internes et externes. Ces solutions font appel à des technologies numériques nouvelles et émergentes qui ajoutent une valeur opérationnelle, améliorent le rendement opérationnel, accroissent les services numériques et enrichissent l'expérience des utilisateurs.</p>
<p>Explorer et mettre en œuvre des solutions novatrices</p>	<ul style="list-style-type: none"> • CANAFE est membre de plus de 50 comités et groupes de travail au niveau intergouvernemental, national et international, dont il suit également les activités. Ces entités lui permettent d'évaluer la progression de l'utilisation des techniques et des technologies ainsi que les secteurs de risques accrus dans les activités financières criminelles. • Les connaissances importantes qu'il acquiert grâce à sa participation à ces comités et à ces groupes de travail permettent au Centre de mieux comprendre et évaluer des éléments tels que l'utilisation de la monnaie virtuelle et son application au blanchiment d'argent et au financement des activités terroristes. Cela soutient en outre le développement d'une stratégie visant à renforcer ses technologies de transmission des déclarations pour réduire le fardeau administratif des entités déclarantes. • De plus, le Centre a poursuivi ses activités de recherche et de consultation visant à mieux comprendre les technologies nouvelles et émergentes, particulièrement en relation avec l'apprentissage machine et l'intelligence artificielle, de manière à demeurer un chef de file réputé dans la lutte mondiale contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes. • Enfin, la directrice et présidente-directrice générale de CANAFE, Sarah Paquet, a accédé à la présidence du groupe de travail Egmont de l'échange de renseignements. Le mandat du groupe consiste essentiellement à améliorer l'échange d'informations entre les unités du renseignement financier en déterminant les nouvelles tendances et méthodes liées au blanchiment d'argent et au financement du terrorisme; en favorisant l'échange de pratiques exemplaires et de l'expertise entre les unités du renseignement financier; en recherchant des méthodes nouvelles et novatrices de production et d'échange de renseignements financiers.

Pilier 3 : Collaborer pour renforcer les résultats

L'objectif de CANAFE est de tirer parti des connaissances et de l'expertise de nos partenaires nationaux et internationaux pour influencer sur les changements apportés aux méthodes de détection et de dissuasion en matière de blanchiment d'argent et de financement des activités terroristes.

<p>Priorités de CANAFE</p>	<p>Résultats atteints en 2020-2021</p>
<p>Cultiver des relations stratégiques avec les principaux intervenants externes</p>	<ul style="list-style-type: none"> • CANAFE est membre de la délégation canadienne au sein du Groupe d'action financière (GAFI), organisme international qui établit des normes et encourage la mise en œuvre efficace de mesures législatives, réglementaires et opérationnelles pour lutter contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes. En 2020-2021, le Centre a contribué à l'examen de plusieurs évaluations et suivis mutuels et a soutenu l'amélioration des normes et des processus du GAFI, ainsi que de plusieurs documents de politique et de recherche, portant notamment sur les actifs virtuels, le financement de la prolifération et le projet du GAFI sur le financement de l'extrémisme violent à caractère ethnique et racial. • De plus, le Centre a appuyé les efforts internationaux du Canada visant à améliorer les régimes de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes en travaillant avec des organismes régionaux de type GAFI, dont le Groupe d'action financière des Caraïbes et le Groupe Asie-Pacifique sur le blanchiment de capitaux. De plus, l'année dernière, sous la direction de CANAFE, le mandat du nouveau symposium des chefs des unités du renseignement financier du GAFI a été finalisé. Ce symposium fournit aux chefs des unités du renseignement financier du GAFI un espace permettant de tenir des discussions au niveau stratégique, et d'échanger des pratiques exemplaires pertinentes sur le plan stratégique afin de renforcer les efforts de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes à l'échelle mondiale. • CANAFE est membre du groupe Egmont, qui comprend 166 unités de renseignement financier dans le monde. Dans le cadre de sa contribution au groupe, le Centre a participé à certains projets et en a dirigé d'autres, tels que l'élaboration de typologies, la fourniture d'assistance technique et la prestation de formations. Pendant le dernier exercice, CANAFE a produit un module de formation portant sur les pratiques exemplaires de production de renseignements financiers liés au financement du terrorisme pour le Centre d'excellence et de leadership des unités du renseignement financier du Groupe Egmont, dont la plateforme d'apprentissage en ligne rallie plus de 2 000 utilisateurs, y compris des organismes internationaux d'application de la loi, des unités du renseignement financier et du monde académique. Le Centre a également participé à plusieurs événements virtuels de groupe Egmont en 2020-2021 traitant, entre autres, du blanchiment d'argent lié à la pandémie mondiale de COVID-19 et des stratagèmes de blanchiment d'argent transfrontaliers à grande échelle.

	<ul style="list-style-type: none"> • CANAFE travaille également en étroite collaboration avec ses homologues au sein du Groupe des cinq, composé de l’Australie, du Canada, de la Nouvelle-Zélande, du Royaume-Uni et des États-Unis. Cette collaboration s’est poursuivie au cours de la dernière année par l’intermédiaire du Forum international des superviseurs, établi en 2013 pour offrir aux membres une plateforme leur permettant d’échanger des renseignements et des pratiques opérationnelles, de se consulter au sujet de priorités et d’enjeux communs en matière de supervision, ainsi que d’élaborer des initiatives et des produits collaboratifs. CANAFE a dirigé une discussion concernant les répercussions de la pandémie mondiale sur les partenaires respectifs afin de renforcer sa propre démarche en matière d’examen de la conformité et d’application de la loi pendant la crise.
<p>Renforcer la coopération pangouvernementale</p>	<ul style="list-style-type: none"> • CANAFE travaille étroitement avec le ministère des Finances du Canada et d’autres partenaires du régime avec lesquels il échange son savoir-faire stratégique et opérationnel sur le blanchiment d’argent et le financement des activités terroristes, ainsi que sa connaissance des priorités de sécurité nationale du Canada, et relève toute amélioration qui pourrait être apportée aux lois et aux règlements en vue de renforcer le régime canadien dans son ensemble. • En 2020-2021, CANAFE a poursuivi son travail avec la Commission d’enquête sur le blanchiment d’argent de la Colombie-Britannique dans toute la mesure du possible à l’intérieur de ses pouvoirs législatifs. Tout au long de la pandémie mondiale et malgré les restrictions sanitaires qui en ont découlé, le Centre a répondu à de nombreuses demandes, fourni des documents et accordé des entrevues portant sur un large éventail de sujets, en appui au mandat de la Commission. Durant le dernier exercice, CANAFE a transmis à la Commission et à ses chercheurs plus de 100 documents totalisant environ 3 000 pages. De plus, six représentants de CANAFE se sont présentés devant la Commission à sept occasions différentes pour donner de l’information sur le mandat de CANAFE et pour répondre à des questions des avocats de la Commission. • Tout au long de l’exercice 2020-2021, CANAFE a également fait participer les partenaires et les intervenants du régime à la mise en œuvre des modifications réglementaires par l’entremise du Comité consultatif sur le blanchiment d’argent et le financement des activités terroristes et de ses groupes de travail, tel que le Groupe de travail sur les directives et l’interprétation des politiques. De plus, CANAFE a pris part à des efforts plus larges visant à améliorer la transparence en matière de sécurité nationale par l’entremise du Groupe consultatif sur la transparence de la

	<p>sécurité nationale composé d'experts en sécurité nationale du gouvernement fédéral, de chercheurs et d'organismes de la société civile.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pendant l'exercice, le Centre a également soutenu le travail du nouveau Comité directeur sur la collaboration public-privé, qu'il copréside avec la Banque Scotia. Le comité, composé de membres du régime canadien de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes et d'entreprises canadiennes, a été mis sur pied pour coordonner les efforts visant à accroître l'efficacité et l'efficacités dans le cadre législatif actuel. En ce moment, le comité se concentre sur l'établissement de priorités communes, l'accroissement de l'échange de renseignements entre les entreprises, ainsi qu'entre les secteurs public et privé, et l'utilisation des technologies, lorsque cela est approprié, pour augmenter l'automatisation, renforcer les capacités d'analyse et améliorer la qualité des renseignements financiers communiqués aux services policiers, aux organismes d'application de la loi et aux organismes de sécurité nationale. • En décembre 2020, CANAFE a signé un protocole d'entente avec la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario (CVMO) pour accroître la collaboration, la coopération et l'échange de renseignements dans le cadre de la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes. Ce protocole d'entente procure à CANAFE et à la CVMO un cadre leur permettant d'échanger des renseignements relatifs à la conformité, y compris les résultats des examens effectués, afin de renforcer la conformité des courtiers en valeurs mobilières inscrits en vertu de la <i>Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes</i>. • De plus, CANAFE a continué d'appuyer le travail de l'Association canadienne des chefs de police (ACCP) et du Comité national de coordination sur le crime organisé (CNC). Le Directeur adjoint du renseignement de CANAFE est membre de l'ACCP et CANAFE est le seul organisme sans mandat en matière d'application de la loi à siéger au CNC. • Enfin, le Centre a continué de soutenir le travail de l'Équipe d'action, de coordination et d'exécution de la loi pour la lutte contre le recyclage des produits de la criminalité (Équipe ACE), dont la mise sur pied a été annoncée dans le budget de 2019 et dont le modèle opérationnel a été élaboré en 2020. L'Équipe ACE, qui a ensuite été rebaptisée Centre de coordination de la lutte contre les crimes financiers (CCLCF), réunit des spécialistes de l'ensemble des organismes de renseignement et d'application de la loi ayant pour mission d'améliorer la coordination et la coopération entre organismes, ainsi que de cerner et de contrer les
--	---

	<p>menaces importantes associées au blanchiment d'argent et aux crimes financiers. De plus, CANAFE a apporté son expertise et ses connaissances au centre d'expertise multidisciplinaire sur la fraude commerciale et le recyclage des produits de la criminalité de nature commerciale de l'Agence des services frontaliers du Canada, ce qui a également été annoncé dans le budget de 2019.</p>
--	--

En tant que petit organisme, CANAFE applique le concept d'« expérimentation » par son engagement continu à innover et à faire évoluer ses programmes opérationnels et ses activités de services internes. En 2021-2022, CANAFE s'engage à explorer de nouvelles collaborations et de nouvelles façons de travailler au sein du régime canadien de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes et par le truchement de partenariats public-privé avec les entités déclarantes majeures dans la lutte continue contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes.

Pour en savoir plus sur les plans et les priorités de CANAFE, ainsi que sur les résultats obtenus par ce dernier, lisez la section « [Résultats : ce que nous avons accompli](#) » du présent rapport.

Résultats : ce que nous avons accompli

Responsabilité essentielle : Assurer la conformité avec la législation et la réglementation sur la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes

Description

Le Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada (CANAFE) est responsable de veiller au respect de la partie 1 et de la partie 1.1 de la *Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes* (la Loi) et de ses règlements connexes. Ce cadre législatif impose certaines obligations aux entités déclarantes, dont la mise en place d'un programme de conformité prévoyant la vérification de l'identité des clients, le contrôle des relations d'affaires, la tenue de documents et la déclaration de certains types d'opérations financières. CANAFE exerce des activités de soutien, d'évaluation et d'application de la loi pour s'assurer que les entités déclarantes actives au sein du système financier canadien respectent leurs obligations sous le régime de la Loi. Ces obligations constituent des mesures importantes permettant de contrecarrer les tendances et les comportements observés chez les criminels et les terroristes en vue de les dissuader d'infiltrer l'économie canadienne. CANAFE tient également un registre des entreprises de services monétaires au Canada.

Résultats

La pandémie mondiale a eu une incidence importante sur les activités de CANAFE en matière de conformité durant la dernière année. Le Centre est néanmoins parvenu à mobiliser efficacement ses opérations afin de remplir son mandat crucial en matière de conformité. Il lui a fallu entre autres travailler étroitement avec les entreprises pour réduire au minimum les répercussions des circonstances difficiles actuelles sur leurs obligations réglementaires tout en continuant à assurer la sécurité de la population et à protéger l'économie canadienne.

Tout au long de la pandémie, le programme de conformité de CANAFE est demeuré axé sur ses trois piliers : le soutien, l'évaluation et l'application de la loi.

Soutien aux entreprises

En mars 2020, pendant que la pandémie de COVID-19 s'aggravait au Canada, CANAFE a publié des directives à l'intention des entreprises qui éprouvaient des difficultés à remplir leurs obligations en raison des mesures d'urgence provinciales, et de problèmes de dotation en personnel. En plus de suspendre les examens menés dans les bureaux des entreprises, le Centre a précisé qu'il était déterminé à travailler de manière constructive avec celles-ci et à faire temporairement preuve de souplesse sur certains aspects, comme la vérification de l'identité des clients et la déclaration d'opérations.

Dans ses communications avec les entreprises, CANAFE a souligné l'importance de prioriser et de soumettre les déclarations d'opérations douteuses, compte tenu de leur importance pour la production de renseignements financiers, et a fourni d'autres moyens de le faire aux entreprises qui ne pouvaient pas accéder à leurs systèmes habituels. La réaction des entreprises a été positive, si bien que le nombre de déclarations d'opérations douteuses transmises à CANAFE a augmenté de 20 % par rapport à l'exercice précédent.

Le Centre a mis à jour ses directives concernant la pandémie à trois autres reprises en 2020-2021 en ce qui a trait à la tenue de documents, à la confirmation de l'existence d'une entreprise ou d'une entité autre qu'une personne morale et à la reprise des examens dans les bureaux du Centre.

Au cours de l'exercice, CANAFE a aussi fourni des directives nouvelles et révisées importantes aux entreprises à propos des modifications réglementaires qui sont entrées en vigueur en juin 2020 et de celles qui entreront en vigueur en juin 2021. Ces modifications ont comme objectif de renforcer le Régime canadien de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes, entre autres en l'étendant aux entreprises se livrant au commerce de monnaie virtuelle et aux entreprises de services monétaires étrangères et en élargissant les obligations relatives aux bénéficiaires effectifs et aux personnes politiquement vulnérables à tous les secteurs des entités déclarantes.

CANAFE a également poursuivi la mise en œuvre de sa Stratégie de mobilisation de la conformité sur cinq ans qui établit les priorités du Centre à l'égard des activités de mobilisation. Dans le cadre de cette stratégie, CANAFE a conduit 208 activités de sensibilisation et de mobilisation en 2020-2021 sous forme notamment de groupes de travail, de téléconférences, de présentations, de séances de formation et de réunions avec des entreprises et des intervenants. Le Centre a également mené des consultations sur plusieurs sujets, notamment les directives nouvelles et révisées, les formulaires de déclaration et la mise en œuvre des modifications réglementaires.

Au cours de l'année, CANAFE a fourni 445 interprétations de politiques pour clarifier sa façon d'appliquer la Loi. Les interprétations portaient principalement sur la vérification de l'identité, les déclarations de téléversements internationaux et la détermination du statut d'entité déclarante d'une entreprise au sens de la Loi. Les interprétations de politiques du CANAFE, qui portent souvent sur des modèles d'affaires complexes, sont habituellement publiées sous forme anonymisée sur leur site Web dans le but d'aider d'autres entreprises qui pourraient avoir des questions semblables.

En 2020-2021, CANAFE a maintenu les activités de son centre téléphonique externe qui est habituellement géré par Service Canada. Au total, durant l'exercice, le Centre a répondu à 6 778 demandes de renseignements provenant d'entreprises de tous les secteurs de déclaration et portant sur une vaste gamme de sujets, comme les obligations de déclaration, l'accès aux systèmes de déclaration et l'inscription des entreprises de services monétaires.

Les entreprises qui effectuent des opérations de change, des transferts de fonds ou qui encaissent ou vendent des mandats ou des chèques de voyage doivent s’inscrire auprès de CANAFE avant d’offrir ces services au public. Lors du dernier exercice, 887 nouvelles entreprises de services monétaires se sont inscrites auprès de CANAFE et 366 entreprises ont renouvelé leur inscription. De plus, 147 entreprises ont annulé leur inscription et 211 inscriptions ont expiré. Au 31 mars 2021, 2 070 entreprises de services monétaires étaient inscrites auprès du Centre.

Évaluation

En 2020-2021, les examens constituaient toujours le principal instrument de CANAFE pour évaluer la conformité des entreprises assujetties à la Loi. Le Centre utilise une approche fondée sur le risque pour sélectionner les entreprises qui feront l’objet d’un examen chaque année. Il concentre donc une partie importante de ses ressources d’examen sur les entreprises qui déclarent un grand nombre d’opérations ou qui courent un risque particulièrement élevé d’avoir des lacunes en matière de conformité ou de se faire exploiter par des blanchisseurs d’argent ou des financiers du terrorisme. De pair avec la transition effectuée au cours des dernières années d’une approche axée sur la vérification à une autre axée sur l’évaluation, CANAFE a réalisé des examens plus complexes, plus longs et plus approfondis visant de grandes entreprises dans des secteurs à risque élevé afin de déterminer dans quelle mesure ces dernières s’acquittent de leurs obligations en matière de conformité.

En raison des répercussions de la COVID-19 sur les entreprises canadiennes, découlant entre autres des restrictions sanitaires à l’échelle du pays, CANAFE a signalé aux entreprises, en avril 2020, qu’il révisait ses priorités en matière de surveillance, ce qui s’est traduit notamment par la suspension des nouveaux examens.

En juillet 2020, CANAFE a repris ses examens, mais sous forme virtuelle. Le Centre a fait savoir qu’il continuerait de se montrer souple et raisonnable et qu’il accorderait davantage de temps aux entreprises, si nécessaire, pour préparer les documents requis et répondre aux demandes qu’il leur soumet.

Au cours de l’année, CANAFE a mené 151 examens de conformité, qui visaient en majeure partie le secteur de l’immobilier (53), suivi des entreprises de services monétaires (50) et des courtiers en valeurs mobilières (25).

Application de la loi

CANAFE est engagé à travailler avec les entreprises pour les aider à comprendre leurs obligations et à s’y conformer. Toutefois, il est également prêt à prendre des mesures fermes lorsque cela est nécessaire pour que les entreprises prennent leurs responsabilités au sérieux.

Plus grand nombre d’examens par secteur (trois premiers)

2020-2021	Immobilier (53) ESM* (50) Courtiers en valeurs mobilières (25)
2019-2020	Immobilier (146) ESM (114) Courtiers en valeurs mobilières (58)
2018-2019	Immobilier (190) ESM (112) Courtiers en valeurs mobilières (57)

* Entreprises de services monétaires

Les examens de suivi menés par CANAFE lui permettent de vérifier, au besoin, si une entreprise est parvenue à remédier un problème de non-conformité déjà relevé. En 2020-2021, CANAFE a effectué 11 examens de suivi. Cinq d'entre eux ont donné lieu à des mesures d'application de la loi (46 %), deux d'entre eux ont nécessité une activité de suivi (18 %) et quatre, aucune autre activité (36 %).

Depuis 2008, CANAFE a l'autorisation législative d'imposer des pénalités administratives pécuniaires aux entreprises qui ne se conforment pas à la Loi. Selon la Loi, les pénalités ne se veulent pas punitives; elles constituent plutôt un incitatif à la conformité pour les entités.

En 2020-2021, CANAFE a émis neuf Avis de violation pour non-conformité, dont cinq dans le secteur de l'immobilier (pénalités totalisant 538 230 \$), deux dans le secteur des entreprises de services monétaires (pénalités totalisant 143 219 \$) et deux dans le secteur des négociants en pierres précieuses et métaux précieux (pénalités totalisant 272 910 \$). CANAFE a émis 107 Avis de violation dans la plupart des secteurs d'activité depuis que la Loi l'a autorisé à le faire en 2008.

En vertu de la Loi, CANAFE peut communiquer des cas de non-conformité à la police et aux organismes d'application de la loi lorsque les cas sont graves ou que les possibilités de conformité immédiates ou futures sont minces. En 2020-2021, le Centre a signalé neuf cas de ce genre. Depuis les dernières années, les organismes d'application de la loi utilisent de plus en plus l'outil de communication des cas de non-conformité pour engager des poursuites pénales en vertu de la Loi.

Résultats obtenus

Résultats ministériels	Indicateurs de rendement	Cible	Date prévue pour l'atteinte de la cible	Résultats réels 2018-2019	Résultats réels 2019-2020	Résultats réels 2020-2021
Les entités déclarantes se conforment à leurs obligations relatives à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes	Pourcentage d'entités déclarantes évaluées ne nécessitant pas de mesures d'application de la loi	90 %	31 mars 2021	Sans objet	Sans objet	94 %
	Pourcentage de déclarations d'opérations financières	90 %	31 mars 2021	91,7 % Pourcentage de déclarations	88,1 % Pourcentage de déclarations	88 %

	transmises à CANAFE qui satisfont aux règles de validation comme indicateur de qualité			d'opérations financières transmises à CANAFE qui répondent aux exigences de qualité	d'opérations financières transmises à CANAFE qui répondent aux exigences de qualité	
--	--	--	--	---	---	--

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2020-2021	Dépenses prévues 2020-2021	Autorisations totales utilisables 2020-2021	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2020-2021	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2020-2021
21 452 641	23 621 954	28 261 343	19 944 414	-3 677 540

Ressources humaines (équivalents temps plein)

Équivalents temps plein prévus 2020-2021	Équivalents temps plein réels 2020-2021	Écart (nombre d'équivalents temps plein réels moins nombre d'équivalents temps plein prévus) 2020-2021
128	138	10

Des renseignements sur les finances, les ressources humaines et le rendement concernant le Répertoire des programmes de CANAFE sont disponibles dans [l'InfoBase du GCⁱ](#).

Responsabilité essentielle : Production et communication de renseignements financiers

Description

Le Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada (CANAFE) est mandaté par la *Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes* (la Loi) pour produire des renseignements financiers exploitables, y compris des communications de renseignements qui aident la police, les organismes d'application de la loi, les organismes de sécurité nationale et d'autres organismes partenaires du Canada à lutter contre le blanchiment d'argent, le financement des activités terroristes et les menaces envers la sécurité du Canada, et ce tout en protégeant les renseignements personnels qui lui sont confiés. CANAFE produit également des renseignements financiers stratégiques à l'intention des décideurs politiques fédéraux, des entités déclarantes au pays, de ses partenaires étrangers et d'autres intervenants. Les renseignements stratégiques de CANAFE offrent une perspective analytique globale sur la nature et l'étendue du blanchiment d'argent et du financement des activités terroristes et de la menace qu'ils représentent.

Résultats

Renseignement financier

CANAFE a pris rapidement et efficacement des mesures au début de la pandémie mondiale de COVID-19, et tout au long de celle-ci, pour pouvoir continuer à fournir des renseignements financiers exploitables aux services de police, aux organismes d'application de la loi et aux organismes de sécurité nationale du pays afin de les aider à lutter contre le blanchiment d'argent, le financement des activités terroristes et les menaces envers la sécurité du Canada. Même en temps de pandémie, le Centre est parvenu à produire environ le même nombre de communications que lors des exercices précédents, nombre qui s'ajoute aux 20 000 communications de renseignements financiers qu'il a déjà transmises aux services de police, aux organismes d'application de la loi et aux organismes de sécurité nationale du Canada depuis qu'il a commencé ses activités en 2001.

2020-2021	2 046
2019-2020	2 057
2018-2019	2 276
2017-2018	2 466
2016-2017	2 015

Pendant la période visée par le présent rapport (2020-2021), CANAFE a fourni 2 046 communications de renseignements financiers exploitables à l'appui d'enquêtes liées au blanchiment d'argent, au financement des activités terroristes et aux menaces envers la sécurité du Canada. Ces communications se répartissent ainsi : 1 812 portaient sur le blanchiment d'argent, 146 sur le financement d'activités terroristes et les menaces envers la sécurité du Canada, et 88 sur le blanchiment d'argent, le financement d'activités terroristes et les menaces envers la sécurité du Canada.

Même en sa qualité d'unité de renseignement financier indépendante, CANAFE entretient des relations de travail productives avec les services de police, les organismes d'application de la loi et les organismes de sécurité nationale au Canada pour s'assurer que les renseignements financiers qu'il produit soient utiles, pertinents et communiqués en temps opportun. En 2020-2021, CANAFE a tenu des dizaines de présentations de sensibilisation virtuelles à l'échelle du pays auprès des destinataires de ses communications, y compris pour le cours sur les enquêtes financières du Collège canadien de police; les cours sur la fraude, l'exploitation en ligne des enfants et les enquêtes sur les drogues du Collège de police de l'Ontario; le programme d'apprentissage sur l'analyse du renseignement du Bureau du Conseil privé; les cours sur les produits de la criminalité, les enquêtes sur le financement des activités terroristes et la lutte contre la prolifération de la Gendarmerie royale du Canada; le cours sur les enquêtes sur les crimes financiers du service de police régional de York; le cours sur le crime financier à l'École nationale de police du Québec; le cours de formation d'entrée de l'Unité nationale de contre-ingérence des Forces canadiennes.

Tout au long de l'exercice, les renseignements financiers du Centre ont contribué à la tenue de 376 grandes enquêtes demandant une grande quantité de ressources au niveau municipal, provincial et fédéral partout au pays. Les services de police canadiens, particulièrement la Gendarmerie royale du Canada, continuent d'être les principaux destinataires des renseignements financiers de CANAFE.

En 2020-2021, les renseignements financiers de CANAFE ont été utilisés dans une grande variété d'enquêtes sur des affaires de blanchiment d'argent comportant des produits de la criminalité présumés liés à la fraude (y compris la fraude liée à la pandémie mondiale), au trafic de drogue, à l'évasion fiscale, à la corruption, au vol ou à d'autres infractions de nature criminelle.

CANAFE demande toujours aux destinataires de ses communications de renseignements financiers au niveau municipal, provincial et fédéral de lui fournir de la rétroaction. Au cours du dernier exercice, le Centre a reçu 201 formulaires de rétroaction complétés, dont 96 % indiquaient que les renseignements financiers fournis étaient exploitables. Il s'agit là d'une mesure claire et importante de l'efficacité des résultats obtenus par CANAFE sous le régime de la Loi.

Résultats obtenus grâce aux partenariats public-privé

CANAFE continue à faire avancer et à soutenir les partenariats public-privé (PPP) novateurs fondés sur des projets. Ces partenariats ont pour objet de lutter plus efficacement contre l'exploitation sexuelle des enfants en ligne, le blanchiment d'argent en Colombie-Britannique et à l'échelle du Canada, la traite de personnes dans le commerce du sexe, les arnaques amoureuses et le trafic de fentanyl illicite.

Grâce aux partenariats avec les entreprises, les services de police et les organismes d'application de la loi au Canada, CANAFE suit efficacement les traces de l'argent afin de repérer des suspects potentiels, de mettre au jour de vastes réseaux financiers et de fournir des renseignements pour faire avancer les enquêtes fondées sur les projets à l'échelle nationale. Au total, en 2020-2021, CANAFE a transmis 602 communications de renseignements financiers exploitables à des services de police et à des organismes d'application de la loi au Canada dans le cadre de partenariats public-privé.

Dans la foulée des projets [Protect](#)ⁱⁱ, [Guardian](#)ⁱⁱⁱ, [Chameleon](#)^{iv} et [Athena](#)^v, CANAFE a publié une [Alerte opérationnelle : Le blanchiment des produits de l'exploitation sexuelle des enfants en ligne](#)^{vi} à l'appui du projet Shadow, un nouveau partenariat public-privé mis sur pied pour combattre l'exploitation sexuelle des enfants en ligne. Codirigé par la Banque Scotia et le Centre canadien de protection de l'enfance, et soutenu par CANAFE et par le Centre national contre l'exploitation des enfants de la Gendarmerie royale du Canada, ce nouveau partenariat public-privé tire parti du renseignement financier pour déceler les possibles auteurs – et les réseaux plus vastes – de ce crime horrible.

Renseignement stratégique

Outre la transmission de communications, CANAFE utilise les renseignements que les partenaires du régime et les entreprises de partout au pays lui envoient, de même que d'autres sources d'information, pour produire des renseignements stratégiques servant à lutter contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes. Au moyen de techniques d'analytique, CANAFE est en mesure de dégager les caractéristiques, les tendances et les tactiques émergentes utilisées par les criminels pour blanchir les produits de leurs activités criminelles et pour financer le terrorisme. La raison d'être des renseignements stratégiques du Centre est de faire connaître aux partenaires du régime et aux décideurs politiques, aux entreprises, de même qu'à ses homologues canadiens et internationaux la nature et la portée du blanchiment d'argent et du financement des activités terroristes au Canada et dans le monde.

Tout au long de 2020-2021, CANAFE a produit et a diffusé aux partenaires du régime, des évaluations et des rapports de renseignements financiers stratégiques sur une gamme de tendances, typologies et mécanismes précis en matière de blanchiment d'argent et de financement des activités terroristes dans le but d'améliorer les mécanismes de détection, de prévention et de dissuasion. Le Centre a également fourni de manière continue des renseignements financiers stratégiques au ministère des Finances du Canada, qui dirige le régime canadien de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes, sur un large éventail de sujets liés au blanchiment d'argent et au financement du terrorisme. Par exemple, par l'entremise du Groupe de travail national sur l'évaluation du risque inhérent, CANAFE a aidé le ministère des Finances du Canada à déterminer les secteurs d'activité ou les industries qui doivent faire l'objet d'une évaluation des risques de blanchiment d'argent et de financement des activités terroristes, puis à procéder à l'évaluation de ces risques.

En décembre 2020, à la suite de l'entrée en vigueur des nouvelles dispositions obligeant les entreprises qui se livrent au commerce de monnaie virtuelle à s'inscrire en tant qu'entreprises de services monétaires et de déclarer toute opération douteuse à CANAFE, le Centre a rédigé et publié la page Web suivante : [Indicateurs de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme – Opérations en monnaie virtuelle^{vii}](#). Fondés sur l'examen détaillé de cas de blanchiment d'argent et de financement d'activités terroristes, sur des déclarations d'opérations douteuses de grande qualité et sur des renseignements stratégiques provenant d'organisations internationales comme le GAFI et le groupe Egmont, ces indicateurs, lorsqu'ils sont associés à un contexte et à des faits supplémentaires, aident les entreprises à déterminer s'il y a des motifs raisonnables de soupçonner qu'une opération en monnaie virtuelle est liée à la commission, réelle ou tentée, d'une infraction liée au blanchiment d'argent ou au financement d'activités terroristes.

Dans le but de soutenir les efforts internationaux de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes, CANAFE a aussi contribué à un certain nombre d'initiatives mondiales sur les renseignements financiers stratégiques, y compris en participant à l'élaboration d'un module sur le financement du terrorisme pour le Centre d'excellence et de leadership des unités du renseignement financier du groupe Egmont et à des réunions conjointes d'experts du GAFI.

Résultats obtenus

Résultats ministériels	Indicateurs de rendement	Cible	Date prévue pour l'atteinte de la cible	Résultats réels 2018-2019	Résultats réels 2019-2020	Résultats réels 2020-2021
Les communications de renseignements financiers tactiques de CANAFE orientent les enquêtes	Pourcentage de commentaires formulés par les destinataires indiquant que la communication de renseignements financiers de CANAFE était exploitable	85 %	31 mars 2021	90 %	97 %	96 %
Les renseignements financiers stratégiques de CANAFE orientent l'élaboration des politiques et la prise de décisions	Pourcentage des partenaires du régime qui utilisent les produits de CANAFE pour orienter leurs activités	70 %	31 mars 2021	Non disponible	Non disponible	70 %

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2020-2021	Dépenses prévues 2020-2021	Autorisations totales utilisables 2020-2021	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2020-2021	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2020-2021
15 492 634	17 618 782	20 264 857	17 373 038	-245 744

Ressources humaines (équivalents temps plein)

Équivalents temps plein prévus 2020-2021	Équivalents temps plein réels 2020-2021	Écart (nombre d'équivalents temps plein réels moins nombre d'équivalents temps plein prévus) 2020-2021
108	111	3

Des renseignements sur les finances, les ressources humaines et le rendement concernant le Répertoire des programmes de CANAFE sont disponibles dans [l'InfoBase du GC](#)^{viii}.

Services internes

Description

On entend par services internes les groupes d'activités et de ressources connexes que le gouvernement fédéral considère comme des services de soutien aux programmes ou qui sont nécessaires au respect des obligations d'une organisation. Les services internes se déclinent en dix catégories de services distinctes qui soutiennent l'exécution des programmes au sein de l'organisation, sans égard au modèle de prestation des services internes du ministère. Ces dix catégories de services sont : les services de gestion des acquisitions, les services des communications, les services de gestion des finances, les services de gestion des ressources humaines, les services de gestion de l'information, les services des technologies de l'information, les services juridiques, les services de gestion du matériel, les services de gestion et de surveillance et les services de gestion des biens.

Résultats

Services internes

Comme la portée et la complexité des responsabilités et des activités de CANAFE ne cessent de croître, la capacité du Centre de s'acquitter de son mandat est directement liée à sa capacité d'adaptation, mais aussi aux compétences et au dévouement de ses employés, ainsi qu'aux outils et aux ressources qu'il leur fournit pour accomplir leur travail. Organisation axée sur l'excellence, le Centre attache une grande importance à la gestion efficace de ses ressources humaines, technologiques et financières.

Protéger la santé et la sécurité des employés

Au début de la pandémie mondiale de COVID-19, CANAFE a rapidement mobilisé les membres de son personnel et a réorienté ses activités pour être en mesure de remplir ses mandats cruciaux en matière de renseignement financier et de conformité. Le Centre a pu ainsi continuer à se concentrer sur la sécurité de ses employés et de ses espaces de travail. Tout au long de l'exercice 2020-2021, CANAFE a géré rigoureusement sa présence sur place en observant les restrictions sanitaires mises en œuvre à l'échelle locale et fédérale et en veillant à ce que ses employés puissent maintenir une distanciation physique appropriée dans les lieux de travail. Ainsi, les employés qui pouvaient le faire de façon efficace et efficiente ont adopté le travail à distance. Le Centre a élaboré un Guide sur la santé et sécurité au travail complet et une trousse à l'intention des gestionnaires pour veiller à ce que tous les membres du personnel connaissent et appliquent les mesures visant à assurer leur sécurité. CANAFE a également installé des affiches dans tous les espaces de travail; a fourni des masques non médicaux et du désinfectant, a établi des procédures de nettoyage rigoureuses ainsi que mis à la disposition des employés des produits de nettoyage vendus sur le marché. Il a en outre mis au point des outils technologiques permettant de faire le suivi des contacts et des signalements liés à la COVID-19, ainsi qu'une

application de gestion de l'accès à l'immeuble servant à gérer la présence dans l'immeuble. Enfin, il a fourni des directives en temps réel sur la santé et la sécurité au travail.

En plus d'assurer la sécurité de ses employés au cours de la dernière année, le Centre s'est efforcé d'apporter son soutien en matière de santé mentale et de bien-être du personnel. Il a notamment réalisé un sondage visant à prendre le pouls des employés en contexte de COVID-19, dont les réponses l'ont aidé à s'adapter aux nouveaux environnements de travail, tant sur place qu'à distance. Le Centre a également établi un portail d'information sur son site Web interne, a diffusé des messages hebdomadaires au personnel et a tenu de nombreuses réunions virtuelles de tout le personnel en 2020-2021 afin de s'assurer que les employés restent en relation avec le Centre et entre eux. Il les a aussi informés de tout changement ou de toute nouvelle initiative liés à l'évolution rapide de la pandémie mondiale. Pour comprendre les besoins de ses employés, CANAFE a également réalisé un sondage pour orienter les stratégies et les mesures de reprise des activités. Les communications étaient pour la plupart axées sur l'important soutien en santé mentale proposé aux employés et à leurs familles. En outre, l'ombuds et le champion de la santé mentale du Centre ont participé concrètement aux services d'aide, de soutien et d'écoute offerts aux employés, et ont contribué à la diffusion à grande échelle d'informations et de conseils pour aider le personnel à gérer les défis personnels et professionnels de taille engendrés par la pandémie mondiale.

Milieu de travail inclusif, sécuritaire et sain

En vue de mettre en place un milieu de travail inclusif, sécuritaire et sain, CANAFE s'est engagé à promouvoir la diversité, l'équité en matière d'emploi et le multiculturalisme. En 2020-2021, CANAFE a été l'un des premiers organismes du secteur public fédéral à relever le Défi 50-30 visant à accroître la représentation des femmes dans la haute direction et la représentation d'autres groupes en quête d'équité dans les divers comités de gouvernance pour leur permettre d'exercer une influence plus directe sur les décisions prises au Centre. Le Comité exécutif du Centre et 40 employés ont aussi participé à une formation sur l'espace positif, qui a permis de sensibiliser à l'importance de créer un espace favorable et d'adopter une culture d'inclusivité. En outre, CANAFE s'est inscrit à une initiative de recrutement axée sur la neurodiversité, mise en œuvre par Specialisterne, qui facilitera le recrutement, l'intégration et le maintien dans des postes professionnels de personnes ayant des incapacités cognitives. CANAFE continue également de promouvoir la diversité et l'équité en matière d'emploi au moyen de ses annonces de poste, de ses processus de sélection, de ses salons de l'emploi et de ses journées portes ouvertes.

Le Comité sur l'équité en matière d'emploi et le multiculturalisme de CANAFE, sous la direction de sa championne, a organisé un certain nombre d'activités tout au long de l'année. À l'automne 2020, par exemple, le Comité a préparé un livre de cuisine multiculturel composé de recettes données par des employés. Le produit de la vente du livre a été versé à la Campagne de charité en milieu de travail du gouvernement du Canada. Ce livre de recettes, qui a remplacé le

repas-partage annuel en raison de la pandémie, permet de déguster des mets diversifiés et de célébrer l'inclusion et le multiculturalisme.

CANAFE s'est engagé à mettre en œuvre une initiative du gouvernement du Canada axée sur l'utilisation de l'analyse comparative entre les sexes plus (ACS Plus) lors de l'élaboration de politiques et de programmes. De plus, le Centre compte un champion de l'ACS Plus et un champion, de niveau sous-ministre adjoint, des services inclusifs par rapport au genre, qui représente CANAFE à l'échelle interministérielle et qui a pour mission de sensibiliser à l'orientation stratégique et à l'enjeu ACS Plus, de mobiliser divers secteurs d'activité et de soutenir l'uniformité à l'échelle du gouvernement du Canada.

Protection des renseignements personnels

Dans l'exécution de ses mandats principaux en matière de renseignement financier et de conformité, CANAFE s'est engagé à protéger les renseignements qu'il reçoit et qu'il communique aux services de police, aux organismes d'application de la loi et aux organismes de sécurité nationale du Canada. La Loi établit un équilibre prudent entre, d'une part, la capacité de CANAFE de recevoir et de communiquer des renseignements personnels pour appuyer des enquêtes criminelles et des enquêtes de sécurité nationale essentielles et, d'autre part, le droit des Canadiens d'être protégés contre les atteintes inutiles à leur vie privée.

La protection des renseignements personnels revêt la plus haute importance pour CANAFE et des principes clairs visant la protection de la vie privée sont énoncés dans la loi qui le régit, y compris des limites strictes quant aux renseignements pouvant être reçus et communiqués, des exigences claires quant à la tenue et à l'élimination des documents et la vérification biennale des pratiques de CANAFE en matière de protection des renseignements réalisée par le Commissariat à la protection de la vie privée. Ces principes sont renforcés par les politiques opérationnelles et les mesures de sécurité du Centre.

En 2019-2020, CANAFE a mis à jour son plan de sécurité ministériel triennal. Le nouveau plan synthétise les méthodes préconisées par le Centre pour gérer les risques liés à la sécurité. Il décrit en outre les stratégies, les objectifs, les priorités et les échéanciers permettant d'améliorer la sécurité au Centre et de contribuer à la réalisation du plan stratégique de CANAFE et à l'atteinte des priorités du gouvernement du Canada en matière de sécurité. De plus, CANAFE a entrepris un examen complet de son modèle de sécurité pour l'harmoniser à ses autres initiatives de modernisation.

En 2019-2020, le Commissariat à la protection de la vie privée a lancé son quatrième examen des mesures de protection de la vie privée de CANAFE, qui se concentre sur les contrôles de sécurité que le Centre a mis en place pour protéger ses fonds de renseignements. L'examen du Commissariat à la protection de la vie privée se poursuivra en 2021-2022.

La protection de la vie privée est une priorité claire et un résultat essentiel du travail de CANAFE. Parallèlement à ses efforts pour assurer la sécurité des Canadiens et protéger

l'économie canadienne, le Centre est déterminé à respecter toutes ses obligations en vertu de la *Loi sur la protection des renseignements personnels* et de la *Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes*.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2020-2021	Dépenses prévues 2020-2021	Autorisations totales utilisables 2020-2021	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2020-2021	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2020-2021
19 864 177	20 970 290	31 757 012	24 393 503	3 234 029

Ressources humaines (équivalents temps plein)

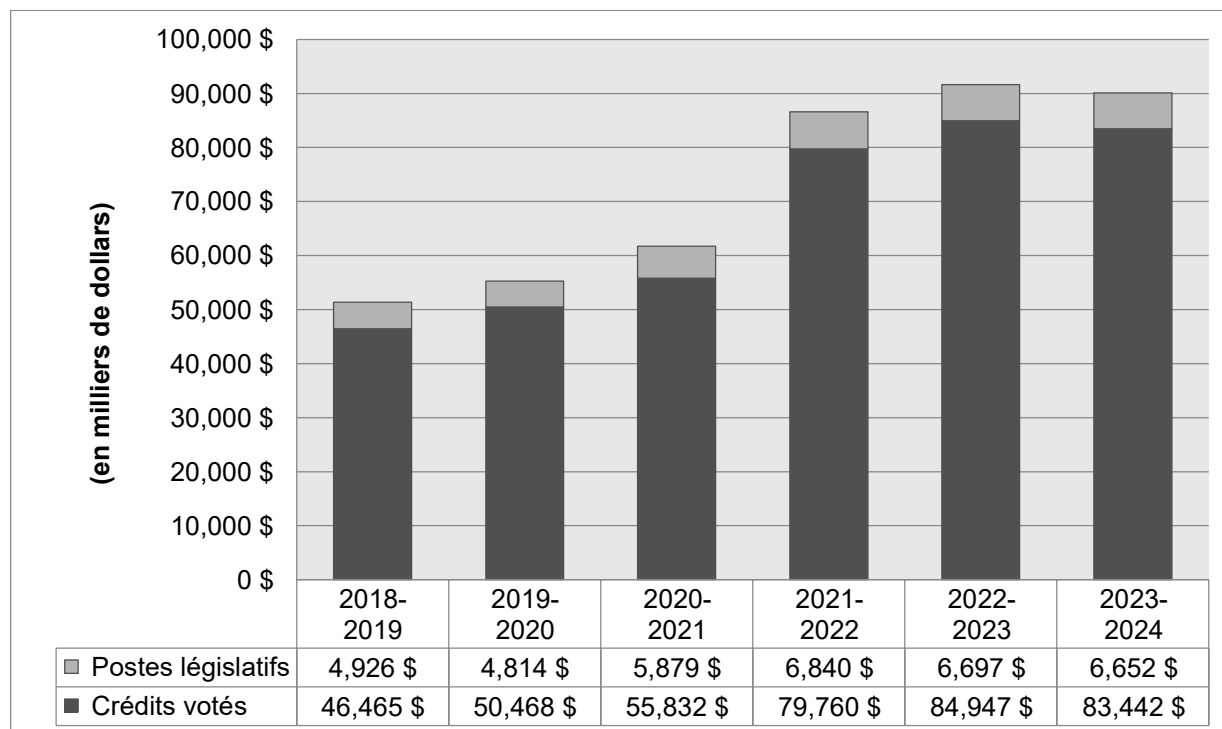
Équivalents temps plein prévus 2020-2021	Équivalents temps plein réels 2020-2021	Écart (nombre d'équivalents temps plein réels moins nombre d'équivalents temps plein prévus) 2020-2021
136	141	5

Analyse des tendances en matière de dépenses et de ressources humaines

Dépenses réelles

Graphique des dépenses et des tendances du Centre

Le graphique ci-dessous présente les dépenses prévues (votées et législatives) au fil du temps.



Dépenses réelles (de 2018-2019 à 2020-2021)

En 2019-2020, les dépenses réelles s'élevaient à 55,3 M\$. Il s'agit d'une augmentation de 3,9 M\$ par rapport aux dépenses de 2018-2019 qui s'élevaient à 51,4 M\$. Cette augmentation est principalement attribuable aux facteurs suivants :

- Les dépenses liées au personnel ont augmenté de 2,2 M\$. En 2019-2020, le Comité exécutif de CANAFE a approuvé une augmentation liée au coût de la vie qui remontait à 2018. Des dépenses salariales rétroactives ont été engagées en raison des augmentations annuelles liées au coût de la vie de 2018 et de 2019, ce qui a fait augmenter les dépenses liées au personnel en 2019-2020.
- Les dépenses liées aux services professionnels et spéciaux se sont accrues de 1,1 M\$ en 2019-2020. Les dépenses ont augmenté dans diverses catégories de services

professionnels, dont les services juridiques, l'informatique, les services de consultation en gestion et la protection.

- Les dépenses en achats, réparations et entretien ont augmenté de 0,6 M\$. La hausse des coûts est attribuable à la machinerie et à l'équipement, de même qu'aux immeubles de bureaux.

Les dépenses réelles en 2020-2021 s'élevaient à 61,7 M\$, soit une augmentation de 6,4 M\$ par rapport aux dépenses de 2019-2020. Cette augmentation découle principalement des facteurs suivants :

- Les dépenses en personnel ont augmenté de 5,4 M\$ en 2020-2021 à la suite d'une augmentation du nombre d'équivalents temps plein.
- Les dépenses liées aux services professionnels et spéciaux ont augmenté de 0,9 M\$ en raison d'une augmentation des coûts des services de gestion de projet.
- L'augmentation des dépenses aux fins d'acquisition de machines et de matériel, d'information et de locations a été compensée par la diminution des dépenses liées aux achats, à la réparation et à l'entretien, au transport et aux télécommunications, ainsi qu'aux services publics.

Sommaire du rendement budgétaire pour les responsabilités essentielles et les services internes (en dollars)

Responsabilités essentielles et Services internes	Budget principal des dépenses 2020-2021	Dépenses prévues 2020-2021	Dépenses prévues 2021-2022	Dépenses prévues 2022-2023	Autorisations totales pouvant être utilisées 2020-2021	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2018-2019	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2019-2020	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2020-2021
Surveillance de la conformité avec la législation et la réglementation sur la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes	21 452 641	23 621 954	28 792 401	30 103 267	28 261 343	17 486 737	18 774 765	19 944 414
Production et communication de renseignements financiers	15 492 634	17 618 782	21 554 226	23 846 945	20 264 857	15 918 187	15 765 039	17 373 038
Total partiel	36 945 275	41 240 736	50 346 627	52 950 212	48 526 200	33 404 924	34 539 804	37 317 452
Services internes	19 864 177	20 970 290	36 253 627	37 690 393	31 757 012	17 986 364	20 742 962	24 393 503
Total	56 809 452	62 211 026	86 600 574	91 640 605	80 283 212	51 391 288	55 282 766	61 710 955

Dépenses prévues (de 2021-2022 à 2023-2024)

Les dépenses prévues devraient augmenter pour atteindre 86,6 M\$ en 2021-2022. L'année suivante, les dépenses devraient augmenter de 5,0 M\$, pour atteindre un sommet de 91,6 M\$. En 2023-2024, les dépenses prévues diminuent de 1,5 M\$ pour s'établir à 90,1 M\$. L'écart des dépenses prévues entre 2021-2022 et 2023-2024 est en grande partie fondé sur le profil des fonds annoncés dans l'aperçu économique et financier de juillet 2020 pour la lutte contre la criminalité financière, le déménagement des bureaux de CANAFE et la modernisation du cadre de déclaration des mouvements transfrontaliers d'espèces, ainsi que sur le profil des fonds annoncé dans le budget de 2019 pour renforcer le régime canadien de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes.

Ressources humaines réelles

Sommaire des ressources humaines pour les responsabilités essentielles et les services internes

Responsabilités essentielles et services internes	Équivalents temps plein réels 2018-2019	Équivalents temps plein réels 2018-2019	Équivalents temps plein prévus 2020-2021	Équivalents temps plein réels 2020-2021	Équivalents temps plein prévus 2021-2022	Équivalents temps plein prévus 2022-2023
Surveillance de la conformité avec la législation et la réglementation sur la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes	129	102	128	138	137	127
Production et communication de renseignements financiers	111	127	108	111	116	116
Total partiel	240	229	236	249	253	243
Services internes	115	123	136	141	160	167
Total	355	352	372	390	413	410

Le nombre d'équivalents temps plein (ETP) est passé de 352 en 2019-2020 à 390 en 2020-2021. Les ETP réels en 2020-2021 dépassent de 18 ETP les ETP prévus pour le même exercice. L'augmentation du nombre d'ETP est le résultat des nouvelles ressources annoncées dans l'aperçu économique et financier de juillet 2020 pour la lutte contre la criminalité financière, le déménagement des bureaux de CANAFE et la modernisation du cadre de déclaration des mouvements transfrontaliers d'espèces, ainsi que des mesures du budget de 2019 visant à renforcer le régime canadien de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes, et à permettre à CANAFE de contribuer à la stratégie nationale de lutte contre la traite des personnes.

En plus de l'augmentation des ressources, CANAFE a modernisé sa méthode de recrutement et de dotation. En 2019-2020, CANAFE a lancé un cadre d'acquisition de talents et créé un groupe de travail sur le recrutement. Le cadre comprend une stratégie intégrée de gestion des postes vacants, accompagnée de solides processus de mobilisation et de dotation. Les efforts ont été axés sur la réduction du temps nécessaire à la dotation de postes, l'optimisation de la

compatibilité entre le candidat et l'emploi et le recrutement de candidats de haut calibre. Ces stratégies ont contribué à pourvoir les postes vacants et à augmenter le nombre d'employés en 2020-2021.

Les ETP devraient augmenter en 2021-2022 à mesure que les postes vacants liés au financement annoncé dans le budget de 2020 seront pourvus. Après cette augmentation prévue, les ETP devraient se stabiliser en 2022-2023.

Dépenses par crédit voté

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les crédits votés et les dépenses législatives de CANAFE, consultez les [Comptes publics du Canada de 2020-2021](#).^{ix}

Dépenses et activités du gouvernement du Canada

Des renseignements sur l'harmonisation des dépenses de CANAFE avec les activités et dépenses du gouvernement du Canada sont disponibles dans [l'InfoBase du GC](#).^x

États financiers et faits saillants des états financiers

États financiers

Les états financiers (non audités) de CANAFE pour l'exercice se terminant le 31 mars 2021 se trouvent sur le [site Web de CANAFE](#).^{xi}

Faits saillants des états financiers

État condensé des opérations (non audité) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2021 (en dollars)

Information financière	Résultats prévus 2020-2021	Résultats réels 2020-2021	Résultats réels 2019-2020	Écart (résultats réels 2020-2021 moins résultats prévus 2020-2021)	Écart (résultats réels 2020-2021 moins résultats réels 2019-2020)
Total des charges	66 928 996	66 512 228	71 872 789	- 416 768	- 5 360 561
Total des revenus	0	0	25	0	- 25
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	66 928 996	66 512 228	71 872 764	- 416 768	- 5 360 536

Dépenses réelles (2019-2020 à 2020-2021)

En 2020-2021, les dépenses réelles se sont élevées à 66 512 228 \$. Il s'agit d'une diminution de 5 360 561 \$ par rapport aux dépenses de 2019-2020 qui se chiffraient à 71 872 789 \$. L'écart est principalement attribuable à :

- Une diminution des autres dépenses de 13 724 899 \$ à la suite de la radiation d'une immobilisation en cours lors de l'exercice 2019-2020.
- Une augmentation des salaires et des avantages sociaux de 7 142 628 \$ en raison d'une augmentation du nombre d'équivalents temps plein (ETP) à l'effectif, ainsi qu'une augmentation des provisions pour les congés annuels.
- Une augmentation des services professionnels et spéciaux de 886 285 \$ en raison d'une augmentation des services de gestion de projet en 2020-2021.

Revenus réels (2019-2020 à 2020-2021)

En 2020-2021, les revenus réels étaient de 0 \$. Au cours de l'exercice précédent, CANAFE a gagné 25 \$ des revenus provenant de l'aliénation de biens autres que des immobilisations.

État condensé de la situation financière (non audité) au 31 mars 2021 (en dollars)

Information financière	2020-2021	2019-2020	Écart (2020-2021 moins 2019-2020)
Total des passifs nets	11 336 894	12 408 321	- 1 071 427
Total des actifs financiers nets	6 026 264	8 864 033	- 2 837 769
Dette nette du Ministère	5 310 630	3 544 288	1 766 342
Total des actifs non financiers	4 632 440	4 489 093	143 347
Situation financière nette du Ministère	- 678 190	944 805	- 1 622 995

Passif net total réel (2019-2020 à 2020-2021)

En 2020-2021, le passif net total se chiffrait à 11 336 894 \$. Il s'agit d'une diminution de 1 071 427 \$ par rapport au passif net total de 2019-2020 de 12 408 321 \$. La diminution globale s'explique principalement par ce qui suit :

- Une diminution des comptes créditeurs et des charges à payer de 2 883 837 \$. Cela comprend une diminution des salaires et traitements à payer en raison de paiements rétroactifs exceptionnels en 2019-2020, ainsi que du calendrier des jours de paie à la fin de l'exercice.
- Une augmentation de la rémunération de vacances et de congés compensatoires de 1 788 050 \$. Cette augmentation est en grande partie attribuable à une suspension temporaire de l'encaissement obligatoire de l'excédent de vacances et de congés compensatoires non utilisés au cours de l'exercice 2020-2021.

Actifs financiers nets totaux réels (2019-2020 à 2020-2021)

En 2020-2021, le total des actifs financiers nets était de 6 026 264 \$. Il s'agit d'une diminution de 2 837 769 \$ par rapport au total des actifs financiers nets de 2019-2020, qui s'élevait à 8 864 033 \$. Cette diminution s'explique principalement par ce qui suit :

- Une diminution du montant dû par le Trésor de 1 574 616 \$ résultant d'une diminution des passifs tels que les comptes créditeurs et les salaires à payer.
- Une diminution des comptes débiteurs et des avances de 1 176 394 \$. Cela comprend les comptes débiteurs d'autres ministères du gouvernement (AMG).

Dette nette réelle du Ministère (2019-2020 à 2020-2021)

En 2020-2021, la dette nette ministérielle est de 5 310 630 \$. Il s'agit d'une augmentation de 1 766 342 \$ par rapport à la dette nette ministérielle de 2019-2020, laquelle se chiffrait à 3 544 288 \$. Cette augmentation est attribuable à des changements dans les passifs et les actifs financiers décrits ci-dessus.

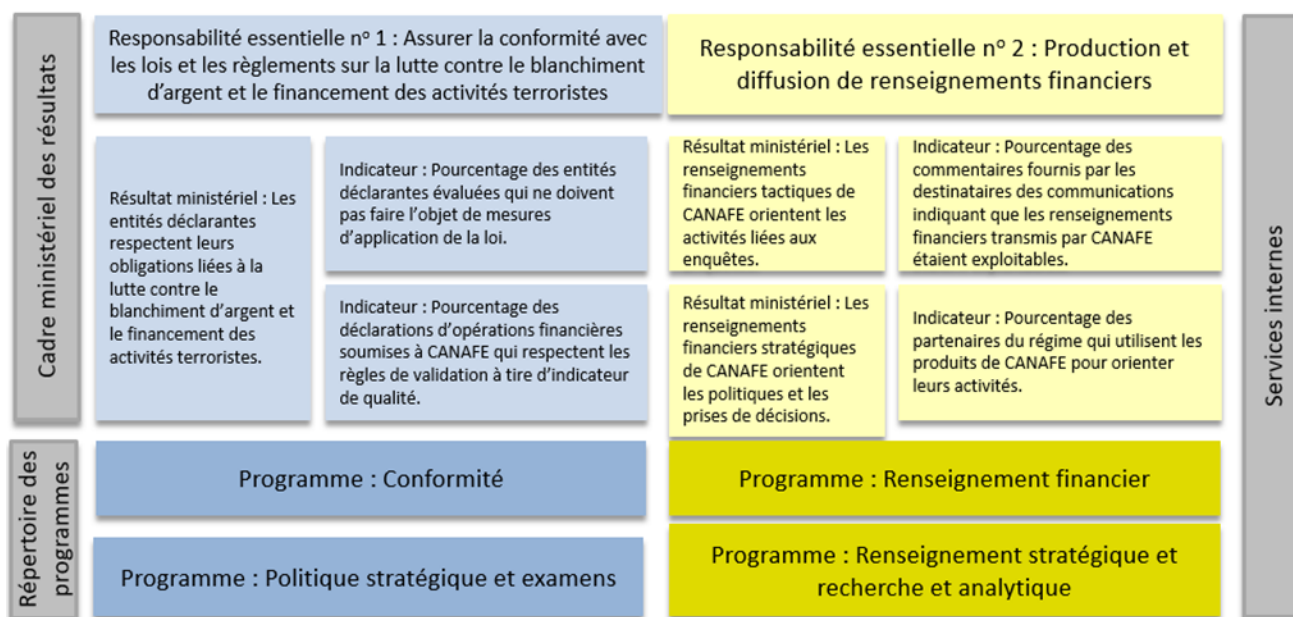
Renseignements ministériels

Profil organisationnel

<p>Ministre de tutelle : L'honorable Chrystia Freeland, vice-première ministre et ministre des Finances</p> <p>Administratrice générale : Sarah Paquet, directrice et présidente-directrice générale</p> <p>Portefeuille ministériel : Finances</p> <p>Instruments habilitants : <i>Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes (L.C. 2000, ch. 17) (la Loi)</i>^{xii}</p> <p>Année d'incorporation ou de création : 2000</p>
--

Cadre de présentation de rapport

Le Cadre ministériel des résultats et le Répertoire des programmes de référence pour 2020-2021 de CANAFE sont présentés ci-dessous.



Raison d'être, mandat et rôle : qui nous sommes et ce que nous faisons

La section « Raison d'être, mandat et rôle : qui nous sommes et ce que nous faisons » se trouve sur le [site Web de CANAFE](#)^{xiii}.

Contexte opérationnel

Des renseignements sur le contexte opérationnel sont disponibles sur le [site Web de CANAFE^{xiv}](#).

Renseignements connexes sur le répertoire des programmes

Des renseignements sur les finances, les ressources humaines et le rendement pour le répertoire des programmes de CANAFE sont disponibles dans [l'InfoBase du GC^{xv}](#).

Tableaux de renseignements supplémentaires

Les tableaux de renseignements supplémentaires suivants sont disponibles sur le [site Web de CANAFE^{xvi}](#).

- ▶ [Rapports sur les achats écologiques](#)
- ▶ [Analyse comparative entre les sexes plus](#)

Dépenses fiscales fédérales

Il est possible de recourir au régime fiscal pour atteindre des objectifs de la politique publique en appliquant des mesures spéciales, comme de faibles taux d'imposition, des exemptions, des déductions, des reports et des crédits. Le ministère des Finances du Canada publie chaque année des estimations et des projections du coût de ces mesures dans le [Rapport sur les dépenses fiscales fédérales^{xvii}](#). Ce rapport fournit également des informations générales détaillées sur les dépenses fiscales, notamment des descriptions, des objectifs, des données des exercices antérieurs et des renvois aux programmes de dépenses fédéraux connexes, ainsi que des évaluations et l'ACS Plus des dépenses fiscales.

Coordonnées de l'organisation

Adresse postale

Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada
234, avenue Laurier Ouest
Ottawa (Ontario) K1P 1H7
Canada

Téléphone : 1-866-346-8722 (sans frais)

Télécopieur : 613-943-7931

Courriel : guidelines-lignesdirectrices@fintrac-canafe.gc.ca

Site Web : <https://www.fintrac-canafe.gc.ca/intro-fra>

Annexe : Définitions

analyse comparative entre les sexes plus (ACS Plus) (*gender-based analysis plus [GBA Plus]*)

Processus analytique utilisé pour évaluer l'effet des politiques, des programmes et des services sur divers groupes de femmes, d'hommes et de personnes allosexuelles en fonction de multiples facteurs, notamment la race, l'ethnie, la religion, l'âge et l'incapacité physique ou mentale.

cadre ministériel des résultats (*departmental results framework*)

Cadre qui relie les responsabilités essentielles du ministère à ses résultats ministériels et à ses indicateurs de résultats ministériels.

cible (*target*)

Niveau mesurable du rendement ou du succès qu'une organisation, un programme ou une initiative prévoit atteindre dans un délai précis. Une cible peut être quantitative ou qualitative.

crédit (*appropriation*)

Autorisation donnée par le Parlement d'effectuer des paiements sur le Trésor.

dépenses budgétaires (*budgetary expenditures*)

Dépenses de fonctionnement et en capital; paiements de transfert à d'autres ordres de gouvernement, à des organisations ou à des particuliers; paiements à des sociétés d'État.

dépenses législatives (*statutory expenditures*)

Dépenses approuvées par le Parlement à la suite de l'adoption d'une loi autre qu'une loi de crédits. La loi précise les fins auxquelles peuvent servir les dépenses et les conditions dans lesquelles elles peuvent être effectuées.

dépenses non budgétaires (*non-budgetary expenditures*)

Recettes et décaissements nets au titre de prêts, de placements et d'avances, qui modifient la composition des actifs financiers du gouvernement du Canada.

dépenses prévues (*planned spending*)

En ce qui a trait aux plans ministériels et aux rapports sur les résultats ministériels, les dépenses prévues s'entendent des montants présentés dans le budget principal des dépenses.

Un ministère est censé être au courant des autorisations qu'il a demandées et obtenues. La détermination des dépenses prévues relève du ministère, et ce dernier doit être en mesure de justifier les dépenses et les augmentations présentées dans son plan ministériel et son rapport sur les résultats ministériels.

dépenses votées (*voted expenditures*)

Dépenses approuvées annuellement par le Parlement par une loi de crédit. Le libellé de chaque crédit énonce les conditions selon lesquelles les dépenses peuvent être effectuées.

équivalent temps plein (*full-time equivalent*)

Mesure utilisée pour représenter une année-personne complète d'un employé dans le budget ministériel. Pour un poste donné, le nombre d'équivalents temps plein représente le rapport entre le nombre d'heures travaillées par une personne, divisé par le nombre d'heures normales prévues dans sa convention collective.

expérimentation (*experimentation*)

Activités visant à d'abord étudier, puis à mettre à l'essai et à comparer les effets et les répercussions de politiques et d'interventions afin de fonder la prise de décision sur des éléments probants et d'offrir de meilleurs résultats aux Canadiens, en apprenant ce qui fonctionne pour qui et dans quelles circonstances. L'expérimentation est liée à l'innovation (essai d'une nouveauté), mais elle diffère de celle-ci, puisqu'elle implique une comparaison rigoureuse des résultats. À titre d'exemple, le fait d'utiliser un nouveau site Web pour communiquer avec les Canadiens peut être un cas d'innovation; le fait de conduire des essais systématiques du nouveau site Web par rapport aux outils existants de sensibilisation ou un ancien site Web pour voir celui qui permet une mobilisation plus efficace constitue une expérimentation.

indicateur de rendement (*performance indicator*)

Moyen qualitatif ou quantitatif de mesurer un extrant ou un résultat en vue de déterminer le rendement d'une organisation, d'un programme, d'une politique ou d'une initiative par rapport aux résultats attendus.

indicateur de résultat ministériel (*departmental result indicator*)

Mesure quantitative du progrès réalisé par rapport à un résultat ministériel.

initiative horizontale (*horizontal initiative*)

Initiative dans le cadre de laquelle deux organisations fédérales ou plus reçoivent du financement dans le but d'atteindre un résultat commun, souvent associé à une priorité du gouvernement.

plan (*plan*)

Exposé des choix stratégiques qui montre comment une organisation entend réaliser ses priorités et obtenir les résultats connexes. De façon générale, un plan explique la logique qui sous-tend les stratégies retenues et tend à mettre l'accent sur des mesures qui se traduisent par des résultats attendus.

plan ministériel (*Departmental Plan*)

Exposé des plans et du rendement attendu d'un ministère qui reçoit des crédits parlementaires sur une période de trois ans. Les plans ministériels sont généralement déposés au Parlement chaque printemps.

priorité ministérielle (*departmental priority*)

Plan ou projet qu'un ministère a choisi de cibler et dont il rendra compte au cours de la période de planification. Il s'agit de ce qui importe le plus ou de ce qui doit être fait en premier pour appuyer la réalisation des résultats ministériels souhaités.

priorités pangouvernementales (*government-wide priorities*)

Aux fins du Rapport sur les résultats ministériels 2020-2021, les thèmes de haut niveau qui présentent le programme du gouvernement issu du discours du Trône de 2019, c'est-à-dire lutter contre les changements climatiques, renforcer la classe moyenne, parcourir le chemin de la réconciliation, assurer la santé et la sécurité des Canadiens et placer le Canada en position favorable pour assurer sa réussite dans un monde incertain.

production de rapports sur le rendement (*performance reporting*)

Processus de communication d'information sur le rendement fondée sur des éléments probants. La production de rapports sur le rendement appuie la prise de décisions, la responsabilisation et la transparence.

programme (*program*)

Services et activités, pris séparément ou en groupe, ou une combinaison des deux, qui sont gérés ensemble au sein du ministère et qui portent sur un ensemble déterminé d'extrants, de résultats ou de niveaux de services.

rapport sur les résultats ministériels (*Departmental Results Report*)

Rapport d'un ministère qui présente les réalisations réelles par rapport aux plans, aux priorités et aux résultats attendus énoncés dans le plan ministériel correspondant.

rendement (*performance*)

Utilisation qu'une organisation a faite de ses ressources en vue d'obtenir ses résultats, mesure dans laquelle ces résultats se situent par rapport à ceux que l'organisation souhaitait obtenir, et mesure dans laquelle les leçons apprises ont été cernées.

répertoire des programmes (*program inventory*)

Compilation de l'ensemble des programmes du ministère et description de la manière dont les ressources sont organisées pour contribuer aux responsabilités essentielles et aux résultats du ministère.

responsabilité essentielle (*core responsibility*)

Fonction ou rôle permanent exercé par un ministère. Les intentions du ministère concernant une responsabilité essentielle se traduisent par un ou plusieurs résultats ministériels auxquels le ministère cherche à contribuer ou sur lesquels il veut avoir une influence.

résultat (*result*)

Conséquence attribuable, en partie, aux activités d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative. Les résultats ne relèvent pas d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative unique, mais ils s'inscrivent dans la sphère d'influence de l'organisation.

résultat ministériel (*departmental result*)

Conséquence ou résultat que vise un ministère. Les résultats ministériels échappent habituellement au contrôle direct des ministères, mais ils devraient être influencés par les résultats des programmes.

Notes en fin d'ouvrage

- i InfoBase du GC, <https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#start>
- ii Projet Protect, <https://www.fintrac-canafe.gc.ca/emplo/psr-fra>
- iii Projet Guardian, <https://www.fintrac-canafe.gc.ca/emplo/guardian-fra>
- iv Alerte opérationnelle : Blanchiment des produits résultant d'arnaques amoureuses, <https://www.fintrac-canafe.gc.ca/intel/operation/raf-fra>
- v Alerte opérationnelle : Le recyclage des produits de la criminalité au moyen de stratagèmes bancaires clandestins liés aux casinos, <https://www.fintrac-canafe.gc.ca/intel/operation/casino-fra>
- vi Alerte opérationnelle : Le blanchiment des produits de l'exploitation sexuelle des enfants en ligne, <https://www.fintrac-canafe.gc.ca/intel/operation/exploitation-fra>
- vii Indicateurs de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme – Opérations en monnaie virtuelle, https://www.fintrac-canafe.gc.ca/guidance-directives/transaction-operation/indicators-indicateurs/vc_mltf-fra
- viii InfoBase du GC, <https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#start>
- ix Comptes publics du Canada, <https://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/recgen/cpc-pac/index-fra.html>
- x InfoBase du GC, <https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#start>
- xi Publications organisationnelles, <https://www.fintrac-canafe.gc.ca/about-apropos/corp-publications-fra#s9>
- xii Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes, <https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/p-24.501/>
- xiii À propos de CANAFE, <https://www.fintrac-canafe.gc.ca/intro-fra>
- xiv Publications de CANAFE, <https://www.fintrac-canafe.gc.ca/publications/pub-fra>
- xv InfoBase du GC, <https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#start>
- xvi Rapport sur les résultats ministériels, <https://www.fintrac-canafe.gc.ca/about-apropos/corp-publications-fra#s9>
- xvii Rapport sur les dépenses fiscales fédérales, <https://www.canada.ca/fr/ministere-finances/services/publications/depenses-fiscales.html>